

Conseil de quartier Belfort Nord

Mercredi 21 novembre 2018

20 heures



Le Conseil municipal des enfants de Belfort

par

Damien MESLOT

Maire de Belfort

et

Monique MONNOT

Adjointe au maire chargée du Conseil municipal des enfants



En 2014 la Municipalité a décidé d'enrichir la Ville de Belfort d'un Conseil Municipal des enfants.

Objectif : favoriser la participation des élus juniors à la vie publique locale dès le plus jeune âge et transmettre des valeurs importantes : liberté, égalité, fraternité et laïcité.

Le Conseil municipal des Enfants est renouvelé chaque année.
Octobre 2018 - octobre 2019 : 5^e mandature.



Installation du Conseil municipal junior 2018-2019



Le fonctionnement du Conseil municipal des enfants

par

Monique MONNOT

Adjointe au maire, chargée du Conseil municipal des enfants



Modalités de l'élection

Pour être candidat : être élève de CM2 dans l'une des 18 écoles primaires de la ville (15 publiques et 3 privées) et être domicilié à Belfort.

Nombre de conseillers élus : 36, à parité

Date et durée de la campagne : une semaine début octobre

Date de l'élection des conseillers : durant la semaine qui suit celle de la campagne électorale

Installation du CME en séance plénière sous la présidence du Maire de Belfort courant octobre

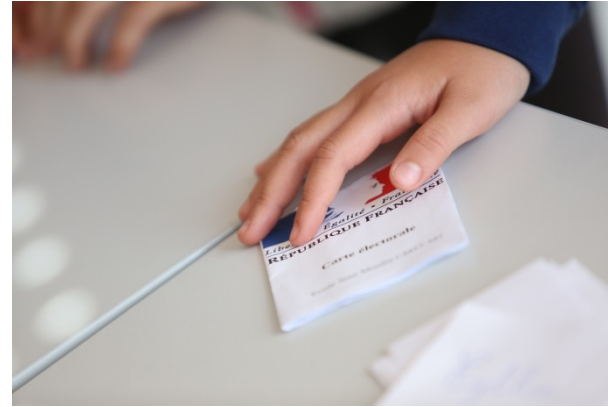


Élection à l'école Jean Moulin

Affiche de campagne



Carte électorale



Urne



Bureau de vote

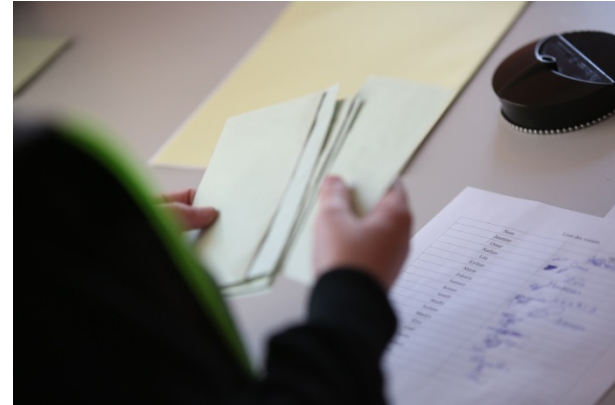


Le dépouillement

Ouverture de l'urne



Comptage des enveloppes



Ouverture des enveloppes



Comptage des voix par candidats



Présentation des activités

Les Conseillers juniors se répartissent en 4 commissions :

- communication vie scolaire (conception du P'tit mag)
- culture
- développement durable et droits des enfants
- handicap

Chaque commission se réunit une fois par mois



Activités du CME



Visite annuelle de l'Assemblée Nationale



Réunions en commissions



« Mon cartable connecté », action en faveur des enfants hospitalisés



Cérémonies patriotiques

Avez-vous des questions ?



Renforcement de l'éclairage public 7 rue de Giromagny

par

Jean-Marie HERZOG

Adjoint au maire en charge de l'Urbanisme et des Travaux



À la suite de demandes de riverains d'immeubles appartenant à Territoire habitat, la Ville de Belfort et le bailleur social souhaitent renforcer l'éclairage public.

Le projet consiste à implanter 4 candélabres d'une hauteur de 7 m sur le parking situé 7 rue de Giromagny.

L'investissement est de 15 000 € HT.

Date des travaux : printemps 2019



Localisation du projet



4 candélabres à implanter sur le parking



Avez-vous des questions ?



Acquisition de la friche 13 rue de la Méchelle

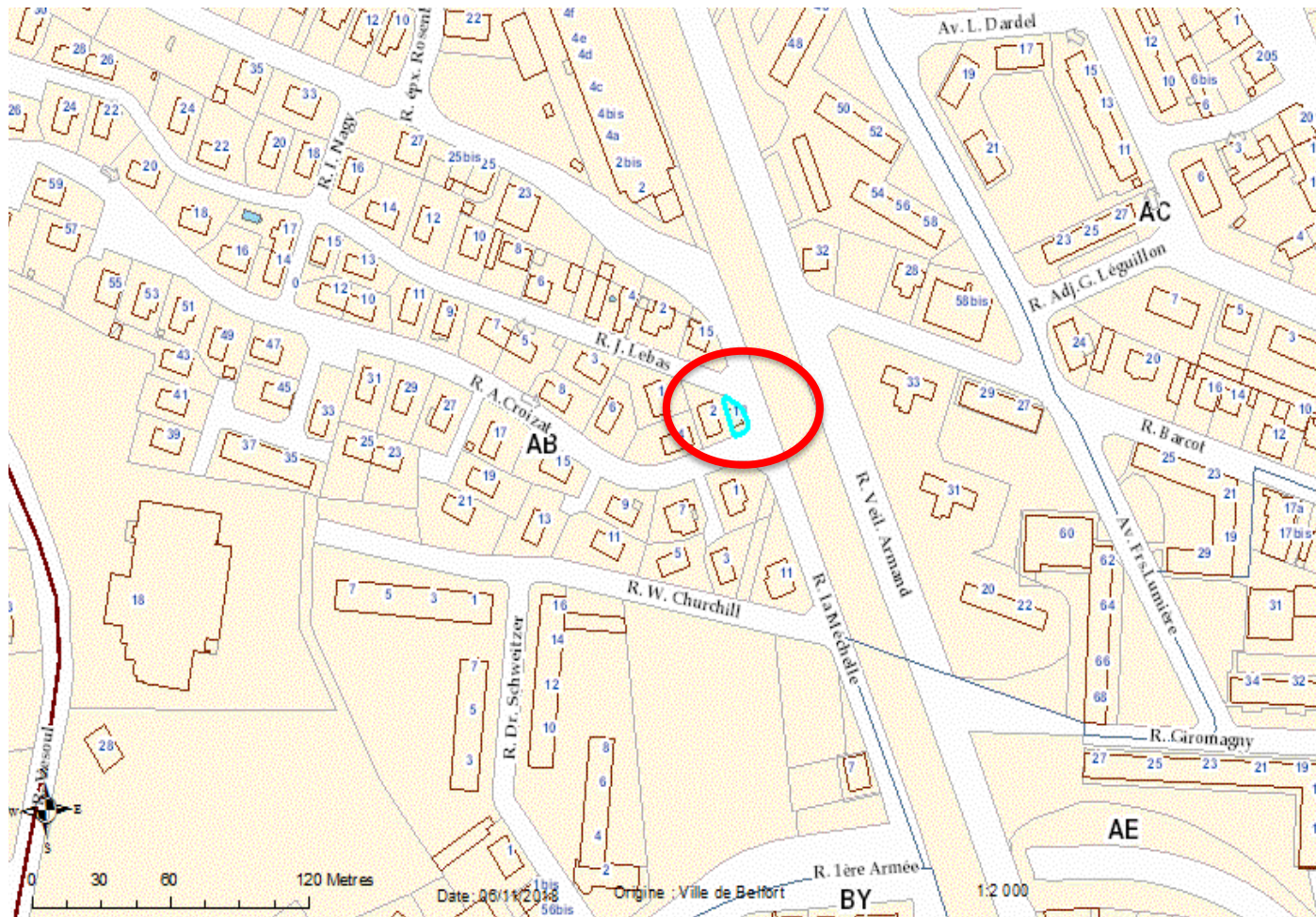
par

Jean-Marie Herzog

Adjoint au maire en charge de l'Urbanisme et des Travaux



Plan parcellaire



Prix négocié : 8 000 € + frais de notaire

Façade sud-est



Façade nord



Avez-vous des questions ?



Budget participatif 2018

par

Delphine MENTRÉ

Adjointe au maire chargée des Conseils de quartier



Une idée pour améliorer le cadre de vie de votre quartier ou de votre ville ?

- Déposez la jusqu'au 7 décembre 2018
- Sur :
 - www.belfortetvous.fr
 - ou via les formulaires disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou auprès de votre Conseil de quartier

J'AI DES IDÉES pour ma Ville



Les conditions à respecter

- Les idées doivent concerner des projets d'aménagement, revêtir un intérêt collectif et relever des compétences de la commune.
- Les projets ne peuvent dépasser 100 000€.



Les nouveautés de cette année

Pour cette 4^e édition, la priorité sera donnée aux projets innovants qui n'ont pas déjà été financés dans ce cadre.

Un jury citoyen pour présélectionner les projets en tenant compte de l'intérêt collectif du projet pour le quartier ou pour la ville et de l'existence ou non de projets similaires à proximité.

Les personnes à l'origine des idées retenues seront associées au travail des services techniques de la Ville.

Ces habitants seront aussi au cœur de la démarche de communication pour expliquer leur idée et donner envie de voter pour leur projet.



Vous avez des idées et vous voulez être accompagné ?

Prenez contact avec le Président de votre Conseil de Quartier et son Bureau pour préparer un projet !

Les Agents de Développement Social (ADS) de la Ville de Belfort sont également là pour vous aider au 03 84 54 56 41 .



Avez-vous des questions ?





**PLAN PROPRETÉ RENFORCÉ
MOBILISONS-NOUS**

par

Damien MESLOT

Maire de Belfort

et **Yves VOLA**

Adjoint au maire chargé
du cadre de vie

**ARRÊTEZ
LES DÉPÔTS
SAUVAGES**

**MARRE
DES GROTTES**

**ASSEZ DE
LA SALETÉ**

**STOP AUX
MAUVAIS GESTES**

Plan Propreté Renforcé

La propreté, une priorité pour la Ville de Belfort



2,5 millions € / an
consacrés par la Ville

80 % liés aux incivilités

Un plan axé autour de 3 priorités

- Un service public renforcé
- Des actions de sensibilisation
- Une politique de responsabilisation accrue par la verbalisation

Ce plan représente pour la Ville un investissement de 226 000 euros supplémentaires

→ Priorité 1 : un service public renforcé



2 postes créés d'ici 2019

1 poste de coordinateur
des équipes de ramassage
des dépôts sauvages et
1 poste de chef d'équipe
d'une dizaine d'agents
du service Propreté



Amélioration de la qualité du service

Adaptation du service
au plus près des besoins



Renforcement moyens techniques par l'achat de nouveaux matériels

→ Priorité 2 : des actions de sensibilisation



Appel à plus
de civisme



Les Belfortains, acteurs de
la propreté au quotidien

→ **Priorité 3 : une politique de responsabilisation
par la verbalisation**

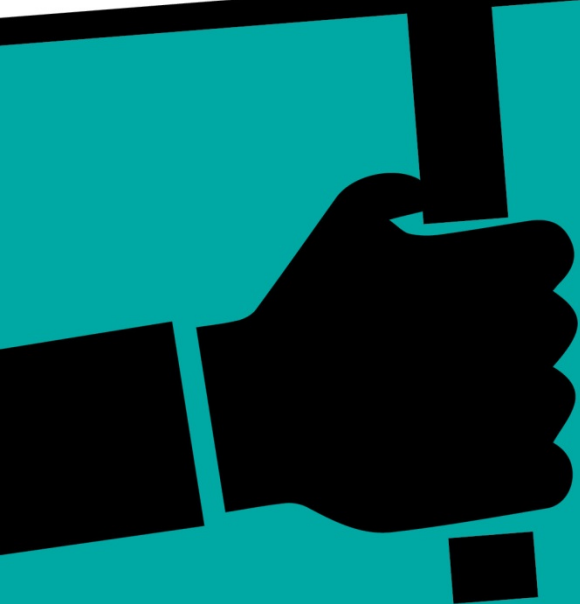


Renforcement
des moyens humains



Amélioration des
moyens techniques
(vidéosurveillance)

DÉPÔTS SAUVAGES



| Plan Propreté Renforcé

DÉPÔTS SAUVAGES




Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Contrôle journalier
des secteurs sensibles

Vidéosurveillance
sur les points d'apport
volontaire sensibles

Mobilisation
des bailleurs sociaux
(Territoire habitat, Néolia...)

 + 95 000 €



DÉPÔTS SAUVAGES



À vous d'agir !

Déposez vos déchets

- déchetterie de Danjoutin
(ZAIC du Grand-Bois)
- déchetterie de Sermamagny
(desserte du Pays-Sous-Vosgien, RD5)
- déchetterie de Châtenois-les-
Forges (route de Brevilliers)

Si vous ne pouvez pas emmener
vos gros encombrants, prenez
rendez-vous :

- grandbelfort.fr/dechets
- 03 84 90 11 71

non respect
des règles



jusqu'à 1 500 € d'amende
+ frais d'enlèvement

GROS ENCOMBRANTS





GROS ENCOMBRANTS



Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Enlèvement gratuit des gros encombrants sur rendez-vous, en présence de l'utilisateur, à l'entrée des maisons ou des immeubles.

Dépôt sur le domaine public désormais interdit.

Acquisition de matériels de collecte : chariots, diables, etc.

 + 15 000 €



GROS ENCOMBRANTS



À vous d'agir !

Si vous ne pouvez pas emmener
vos gros encombrants,
prenez rendez-vous :

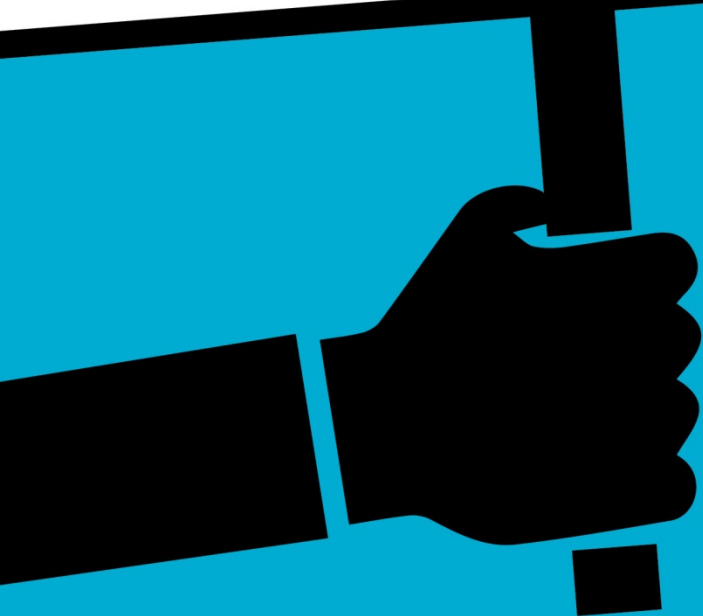
- grandbelfort.fr/dechets
- 03 84 90 11 71

non respect
des règles



jusqu'à 1 500 € d'amende
+ frais d'enlèvement

COLLECTE DES DÉCHETS



| Plan Propreté Renforcé

COLLECTE DES DÉCHETS


Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Signalement des débordements
de bacs ou des conteneurs

Création de points de regroupement

Diminuer la présence des bacs
sur les trottoirs

Accompagnement des commerçants
pour une meilleure gestion des déchets

 + 25 000 €

COLLECTE DES DÉCHETS

À vous d'agir !

Triez vos déchets
et respectez le règlement
de collecte

- Présentez votre bac la veille
au soir du jour de collecte
- Rentez-le au plus tôt
après la collecte

Ne déposez rien hors
des bacs et conteneurs

non respect
des règles



jusqu'à 1 500 € d'amende
+ frais d'enlèvement

DÉJECTIONS CANINES



| Plan Propreté Renforcé

DÉJECTIONS CANINES



Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Mise en place progressive
dans les quartiers de
lieux d'aisances pour
les chiens

Augmentation du temps
de ramassage du scooter
propreté canine

Distribution gratuite
de sachets de collecte
des déjections canines
dans les structures
municipales



+ 17 000 €



DÉJECTIONS CANINES



À vous d'agir !

- Munissez-vous d'un petit sac pour ramasser les déjections de votre chien
- La Ville de Belfort met à votre disposition 86 distributeurs de sacs

non respect
des règles



68 € d'amende

pour les déjections non ramassées

PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE




PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE



Les actions du plan propreté renforcé à partir de mai-juin 2019

Présence policière
renforcée

Nettoyage des espaces de
pique-nique les week-ends
également

 + 4 000 €

PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE



À vous d'agir !

Vérifiez si le pique-nique est autorisé

Respectez la végétation et le mobilier urbain

Pensez aux riverains : veillez à ne pas être trop bruyant pour le voisinage

Jetez vos déchets dans l'une des corbeilles mises à disposition ou emportez-les

Sont interdits

- La consommation d'alcool
- Les feux et les barbecues (hors barbecue en libre-service à l'étang des Forges)

PROPRETÉ DE NOS RUES





**PROPRETÉ
DE NOS RUES**




Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Remplacement de 170 corbeilles
et installation de corbeilles plus
grandes

Achat de matériel de
nettoyage des chewing-gums

Achat de 50 cendriers
puis 20 cendriers supplémentaires / an

Nettoyage gratuit des tags
sur demande des propriétaires

 + 70 000 €



**PROPRETÉ
DE NOS RUES**



À vous d'agir !

Jetez vos petits déchets
et vos chewing-gums
dans les poubelles

Utilisez les cendriers

Contactez Allô voirie
au 0800 202 505 pour
signaler les problèmes

Nettoyez et déneigez
votre trottoir :
vous êtes responsable
de son état de propreté

Evitez de nourrir les animaux
errants ou sauvages
(pigeons, chiens, chats, cygnes...) :
c'est interdit

Avez-vous des questions ?



Police municipale Informations 2018 et perspectives 2019

par

Damien MESLOT

Maire de Belfort



Informations 2018

Effectifs de Police municipale

- 28 policiers municipaux
- Brigade motorisée : 3 agents
- Brigade cynophile : 1 chien et 2 maîtres-chiens

Acquisition d'un 3e cinémomètre

- 609 infractions relevées pour les 9 premiers mois de 2018 (578 en 2017)

Nouveaux équipements des policiers

- Caméras piéton
- Armement des policiers (révolvers, pistolets à impulsion électrique, bâtons télescopiques)

Sécurisation des transports

- Partenariat avec Optymo et la SNCF

Sécurisation des chantiers de construction

- Brochures d'information à destinations des particuliers et des entreprises

Propreté de la ville

- Contrôles des dépôts sauvages et verbalisation

Opération tranquillité vacances

- Prise en charge avec la Police nationale

Vidéo-protection

- Tous les quartiers de la ville sont aujourd'hui concernés
- 2 064 transferts d'images entre le centre de supervision et la Police nationale (946 en 2017)

Perspectives 2018-2019

Vidéo-protection

- Achèvement du passage en haute définition et installation d'un nouveau logiciel plus performant permettant les recherches analytiques
- Installation de nouvelles caméras : quai Vallet, Maison du peuple, place de la République, stade Serzian, boulevard Carnot, avenue Gambiez, faubourg de Lyon, rue de Londres et les 6 principales entrées de ville

Police municipale

- Augmentation des contrôles relatifs à la propreté de la ville (dépôts sauvages, déjections canines)
- Mise en compatibilité des réseaux radio avec la Police nationale

Avez-vous des questions ?



Présentation du suivi des questions

par

Jean-Luc DESCAMPS
Président du Conseil de quartier



Espaces Verts



- **46 avenue des Frères Lumière : changer les bancs de l'espace vert**

Les bancs ont été rénovés au printemps



Environnement



- **Rue de Valdoie : présence récurrente de poubelles sur le trottoir**

Les ambassadeurs du tri sont passés rappeler aux riverains la nécessité de rentrer les bacs après la collecte.

Des courriers de rappel à l'ordre avant verbalisation seront envoyés si nécessaire.

Mme Annie Cavestro



- **Avenue des frères Lumière : présence d'encombrants entre les numéros 12 à 30**

Les 30 mai et 14 juin, il a été procédé à deux enlèvements.

Devant ce problème récurrent, le Directeur du service des Déchets a rencontré le concierge de Territoire habitat qui dorénavant rentrera les encombrants dans son local avant de prendre rendez-vous avec le service.



Maintenance



- **Rue de Ferrette : le terrain situé entre les numéros 41 et 47 est envahi de débris**

Ce terrain a été nettoyé. Depuis, il a fait l'objet d'une vente à un particulier (juillet 2018).



Déplacements - Stationnement



- **Matérialisation de la place PMR marché des Vosges**
Le traçage a été effectué début octobre.



- **Rue de la Sapinière : point sur les travaux de voirie**

À la suite d'une négociation entre la Ville de Belfort et les copropriétaires, il a été convenu que les réseaux d'assainissement soient repris sachant qu'une partie de la facture est réglée par les copropriétaires. La Ville est actuellement en attente d'une mise en conformité de la part des copropriétaires pour finaliser l'acte notarié.

Actuellement, la moitié des travaux a déjà été réalisée (le bout de l'impasse). L'autre partie le sera quand la rue sera devenue publique.



- **Demande de création de places dédiées aux riverains du stade Mattler pour palier les difficultés de stationnement les soirs de matchs**

Le domaine public devant rester accessible à tous, la Ville de Belfort ne peut légalement pas privatiser des places de stationnement.



- **École Émile Géhant : présence d'une lumière rouge clignotante**

Il s'agit du voyant signalant que l'alarme anti-intrusion est activée.



- **En face du pont du magasin à proximité de l'Atria :
signallement d'une bouche d'égouts dangereuse car
enfoucie**

Le scellement de la grille a été réparé et mis au niveau de la chaussée le 9 septembre 2018.



M. Jean-Paul MATTEY



Police Municipale



Interventions

(avril à septembre 2018)

Contrôles de vitesse : 44 (20 infractions relevées)

Contrôles routiers : 12 (8 infractions relevées)

Rues du Vieil Armand, de la Première Armée, de Vesoul, du Salbert, de Giromagny, Bardot, Allende, avenue des Frères Lumière et passage souterrain Méchelle-Dardel

Mises en fourrière : 8 stationnements abusifs de plus de 7 jours



Sécurisations d'établissements scolaires : 18 présences devant les écoles

Passages réguliers des Polices municipale et nationale :

Concernant des squats : avenue des Frères Lumière, rues du Barcot, Allende, du Vieil Armand, de Giromagny,

Concernant des scooters : rue Allende avec interpellation, rue de Giromagny, secteur Dardel, au Salbert et au square Engel

Interventions sur des dépôts sauvages : rue de la Méchelle, du Salbert, Paul Bert et du Sentier

Vidéo protection : installation dans les halls par Néolia



Le mois de la photo 2019

Dans le cadre du Mois de la Photo d'avril 2019, la Ville offre la possibilité à tous les photographes amateurs d'exposer leur travail chez les commerçants ou dans des lieux institutionnels.

Les inscriptions s'effectuent auprès de Marie REVERCHON :
mreverchon@mairie-belfort.fr ou 03 84 54 27 49



Prix du Conseil municipal des enfants 2018



Allo voirie
www.belfort.fr

Police Municipale : 03 84 54 27 00

